



Déclaration liminaire de la FSU 93 CHSCT Départemental du jeudi 29 avril 2021.

Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames, Messieurs,

Après l'annonce le 31 mars 2021 par le président de la République de la fermeture des établissements pour 3 à 4 semaines, la semaine du 12 avril 2021 a donné lieu à un mauvais remake un an plus tard de l'impréparation du ministère à permettre aux enseignant-e-s d'assurer un enseignement en distanciel digne de ce nom et confirmé le 26 avril... Le « Nous sommes prêts », énoncé tel un mantra depuis un an, s'est une fois de plus heurté au mur de la réalité.

La faute aux hackers russes dont le but ultime fût de boucher les tuyaux des ENT français selon le ministre ... Nous pourrions en rire si ce n'était pas consternant.

La reprise en présentiel s'est donc faite le 26 avril 2021 pour le premier degré et est prévue le 3 mai pour le second degré, non loin du pic de la troisième vague épidémique de la COVID 19, selon l'expert virologue au sommet de l'état.

La préparation de cette rentrée s'est faite pour le ministre de l'Education Nationale entre « marelles et Chifoumi » avec une FAQ publiée le vendredi 23 avril 2021 en soirée pour une reprise donc le lundi 26 avril 2021.

Si nous pouvons nous satisfaire du maintien de la règle de fermeture d'une classe dès le premier cas positif (règle qualifiée par le ministre « d'ascenseur pour l'échafaud ! »), nous nous étonnons que l'enseignant-e ne soit jamais cas contact d'élèves positifs à la COVID 19 et nous interrogeons toujours sur la notion de classe en lycée laissée à la libre interprétation des chefs d'établissement.

Nous pouvons nous satisfaire également du non-brassage renforcé dans le premier degré en cas d'absence non remplacée de l'enseignant-e.

Mais il est nécessaire d'aller plus loin pour maintenir sur le long terme l'ouverture des écoles.

Depuis des mois nous réclamons des mesures concrètes en terme de masques, de tests, de vaccination, de demi-groupes, d'aérosolisation et de demi-pension. Et nous ne voyons rien venir ou si peu ...

Il n'est toujours pas mis gratuitement à disposition des élèves et des enseignant-e-s des masques chirurgicaux.

L'augmentation de la politique de tests et son ciblage reste en deçà de l'ambition permettant une véritable stratégie de prévention. Le ministère a annoncé un nouvel objectif de 600 000 tests par semaine, l'objectif précédent de 300 000 n'ayant pas été atteint pour rappel. Les auto-tests ont été commandés par millions pour les enseignant-e-s et pour les plus de 15 ans, mais ils n'arriveront qu'à partir du 10 mai, soit une semaine après la reprise du présentiel dans le secondaire... Une semaine, vu la situation, cela peut être un vrai problème. Par ailleurs nous n'avons aucune

indication sur les effectifs chargés de l'acheminement, du stockage, du ramassage des déchets potentiellement infectés et de la supervision. Il est hors de question que les enseignant-e-s soient en charge de cet acte médical pour des raisons évidentes de responsabilité. Il ne nous appartient pas de nous substituer à un pôle médical, trop souvent absent dans les établissements, eu égard à la politique de liquidation du service public en vigueur depuis plusieurs années. Quelle organisation si un-e testé-e positif-ve ? Quelle logique de tester dans les établissements ? Une politique enfin volontariste de tests salivaires doit être mise en place en urgence dans le premier degré.

On se souvient que le ministre Blanquer avait annoncé en janvier que les enseignant-e-s seraient vacciné-e-s « *en mars au plus tard, si on arrive à le faire avant, ce serait bien* ». Nous en sommes très loin aujourd'hui. Seul-e-s les enseignant-e-s de plus de 55 ans sont éligibles à la vaccination, comme le reste de la population, ce qui concerne 13% des enseignant-e-s. Pour les 87% restants, l'horizon est maintenant à la mi-juin, autant dire qu'ils/elles ont une petite chance d'être vacciné-e-s pile pour le dernier jour d'école. Le 22 avril, 1,31 % des enseignant-e-s avaient été vacciné-e-s.

Il est nécessaire de protéger les personnels afin d'assurer la continuité du service public d'éducation.

Concernant l'aérosolisation des locaux, il y a quelques mois encore, le ministre Blanquer rejetait les purificateurs avec dédain : « *On a fait une étude scientifique sur ces purificateurs et ce n'est absolument pas probant, d'après tout ce que nous avons vu. Au contraire, il semble même que parfois ça renvoie le virus* ». Encore une source scientifique du ministre à jeter à la poubelle. Désormais, l'aérosolisation, principale voie d'infection, semble être considérée par l'exécutif. Mais dans l'Education nationale, le dossier est renvoyé aux collectivités locales. La belle affaire !

Sur la question de la demi-pension, il est désormais demandé aux familles de faire déjeuner leurs enfants à la maison. Quel mépris ! Il semble plus facile de culpabiliser les parents d'élèves plutôt que de travailler sur un protocole digne de ce nom pour la pause méridienne.

Le retour des élèves au lycée et au collège lundi se fera donc en demi-jauge dans notre département. Un système différent des demi-groupes que nous réclamons depuis plusieurs mois. Ce dispositif, que certains établissements regrettent d'avoir testé depuis le mois de novembre, présente bien des inconvénients : les classes demeurent des classes entières et l'alternance présentiel-distanciel engendre une discontinuité des apprentissages totalement néfaste.

Dans ces conditions, et au vu des deux prochains mois qui s'annoncent plus que jamais chaotiques, le maintien des examens de fin d'année dans sa forme actuelle est totalement exclu. ...et que dire des lycées dont la reprise sera marquée par la passation des E3C1 pour des élèves de terminale : contre-sens pédagogique, brassage assuré pour l'ensemble d'un niveau, maltraitance confirmée des élèves ! Non, cette année n'est pas une année normale et il est hors de question de voir nos élèves être pénalisé-e-s par l'incapacité de ce gouvernement à gérer cette crise sanitaire. Nous demandons à minima exceptionnellement une prise en compte plus importante du contrôle continu et une adaptation des épreuves finales, avec par exemple une possibilité pour les élèves de faire un choix entre plusieurs sujets et/ou exercices.

Merci à toutes et tous de votre attention.